

Réflexions sur la situation de l'environnement et du paysage en Suisse

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection
du paysage en Suisse : activité de la FSPAP**

Band (Jahr): - **(1986)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1. Réflexions sur la situation de l'environnement et du paysage en Suisse

L'accident de la fusée porteuse "Challenger" en Floride, la catastrophe de Tschernobyl et l'incendie de l'entrepôt de produits chimiques de Schweizerhalle près de Bâle ont fait les manchettes des journaux dans le monde entier l'an dernier et l'on n'est pas près de les oublier. Quelles que soient les différences de gravité et de portée dramatique de ces événements si éloignés géographiquement les uns des autres, ils ont en commun de nous avoir démontré nos limites avec toute la clarté souhaitable, ces limites auxquelles nous nous heurtons en dépit - ou du fait - de nos possibilités techniques toujours plus élaborées. Nous nous heurtons aux limites de notre environnement naturel, dont nous faisons partie, mais aussi aux limites humaines! Ces catastrophes ont mis en évidence par ailleurs que, dans notre pays non plus, nous ne sommes pas à l'abri des dangers et des risques, qui s'étendent au delà des frontières et au monde entier.

A la différence de ces événements qui sont une catastrophe pour ceux qui en sont touchés, les processus sournois et à progression lente et discrète peuvent avoir des conséquences plus graves encore, voire irréversibles. Songeons par exemple aux chiffres publiés l'automne passé sur la "situation en matière de dépérissement des forêts": ils ont réduit à néant tous les espoirs de voir la forêt se rétablir complètement ou partiellement. Ces chiffres et les rapports les plus récents, très fondés, sur les modifications du climat dues aux interventions humaines devraient nous inquiéter au plus haut point et nous inciter à changer de comportement car le phénomène amorcé aujourd'hui conduira peut-être à la catastrophe au cours du siècle prochain. Les doutes qui subsistent sur les effets réels des différents facteurs et leur part respective aux dommages, ou le fait qu'on ne les ait pas encore élucidé jusqu'aux derniers détails, ne diminuent pas les dangers qui nous menacent. Le manque d'inquiétude, l'indifférence même avec laquelle la majorité des gens réagissent à cette situation toujours plus grave est vraisemblablement en rapport avec l'insuffisance et l'imperfection de nos organes sensibles et perceptifs. Nous ne prenons au sérieux que les dangers qui nous menacent directement et que les événements qui se déroulent sous nos yeux. Nous vivons (plus encore que nos ancêtres) au jour le jour. Sinon, comment expliquer que Le Tribunal fédéral ait autorisé il y a une année environ le déboisement de 50'000 m² de forêt protectrice à Crans-Montana alors que la nécessité de cette intervention pour les besoins des championnats du monde de ski 1987 était mise en doute par les milieux sportifs eux-mêmes?

La disparition progressive du paysage représente elle aussi un phénomène difficilement perceptible. Ses dimensions ne sont pas seulement quantitatives, mais aussi qualitatives.

C'est une perte de nature immatérielle mais dont les conséquences sont graves. Nous pensons par exemple à la disparition, sous les constructions, de nombreux paysages riverains des lacs du Plateau suisse ou des versants qui dominent le lac de Zurich, recouverts de résidences parfois jusqu'aux forêts des crêtes, et qui ont beaucoup perdu de leur beauté passée.

On ne peut pas dire non plus que le paysage et le milieu naturel des stations touristiques de nos Alpes se portent à merveille. En regard d'objectifs réalistes et de critères de "compatibilité écologique", la plupart des zones à bâtir sont encore trop étendues. La "croissance qualitative" est une notion très variable, mais généralement vide de sens pour qui cherche à imposer la réalisation d'un projet de téléphérique dans l'Oberland bernois, à Saas Fee, Engelberg, Samnaun ou ailleurs! Recherche de croissance à tout prix, indifférence la plus complète des conséquences, ignorance des effets secondaires bien connus: trafic privé accru, augmentation des gaz d'échappement, des routes et des places de stationnement, multiplication des pistes de ski, renchérissement foncier etc.

L'ancien conseiller fédéral R. Friedrich a affirmé que l'importance primordiale de l'aménagement du territoire pour la protection à long terme de notre environnement n'a pas été suffisamment démontrée à la population.

Les constructions dispersées partout dans le paysage de nombreuses régions, le trop grand éloignement géographique des lieux d'habitation et de travail, la mise en valeur inappropriée de zones à bâtir, la dégradation de nombreuses villes en cités-dortoirs et en cités purement commerciales, la spirale des prix des terrains et des loyers, et tous les problèmes non résolus en rapport avec l'enlèvement des déchets et les excès de trafic découlent tous d'un aménagement du territoire parfaitement insuffisant. Tout ne serait pas perdu si l'on appliquait systématiquement la loi fédérale sur l'aménagement du territoire et le droit en vigueur en matière de protection de la nature et du paysage et de protection de l'environnement.

C'est ici qu'intervient l'activité de la FSPAP. Elle s'efforce d'obtenir la sauvegarde de paysages dans leur entité, d'assurer leurs qualités écologiques, en insistant sur la prévention à éviter toute surcharge supplémentaire et à sauver les biotopes encore intacts. C'est la seule voie pour freiner la disparition des espèces végétales et animales, disparition qui est l'indicateur des dangers menaçant nos propres bases d'existence. Les contre-propositions du Conseil fédéral à l'initiative Rothenthurm vont dans ce sens. Le Conseil fédéral propose en effet une amélioration de la protection de la nature et du patrimoine national sans renoncer à la construction de la place d'armes de Rothenthurm (qui n'entraînerait la destruction que d'une petite partie des marais protégés). Elle va plus loin que l'initiative populaire en exigeant la protection et un entretien approprié de tous les biotopes naturels, donc aussi des prés secs, prairies maigres, roselières, zones humides.

Mentionnons également ici l'intervention parlementaire du Président de notre fondation, le conseiller national Willy Loretan, en faveur de la protection des cours d'eau naturels contre une exploitation plus poussée

ou même totale de l'énergie hydraulique. On sait que celle-là contribuerait dans une mesure négligeable à l'approvisionnement énergétique du pays. Le Conseil fédéral est tout de même allé jusqu'à formuler une réserve en faveur du débit de dotation minimum sous la forme d'un arrêté fédéral. Nous sommes donc parvenus tout de même à empêcher l'octroi prématuré de concessions incompatibles avec la future législation concernant les débits minimums.

Il importe enfin d'énumérer tous les efforts plus ou moins importants qui sont déployés dans le pays: réflexion et redimensionnement concernant les "conceptions", plans et projets de toutes sortes; meilleure intégration dans l'environnement des constructions et installations encore à réaliser. Est-ce une sorte de "réveil printanier"? Citons l'exemple des abords de l'Université de Zurich, aménagés de manière très naturelle, créant en plein centre de la ville des jardins et biotopes pour les végétaux pionniers indigènes. Le fait que l'on remette à ciel ouvert des ruisseaux canalisés ou que trois communes valaisannes se soient mises d'accord pour protéger le Baltschiedertal en concluant un contrat avec la FSPAP et la Ligue valaisanne pour la protection de la nature sont des signes avant-coureurs d'une évolution générale des mentalités.

La décision du Consortium Greina - publiée au début novembre 1986 - de renoncer à l'exploitation hydro-électrique de ce paysage exceptionnel a été accueillie avec soulagement par tout le monde, mais avant tout par ceux qui s'étaient engagés pour le sauvetage de ce paysage. La justification avancée ne laisse cependant transparaître aucune trace de l'évolution des mentalités auxquelles nous faisons allusion plus haut. Peut-être cette décision n'en est-elle pas moins le signe d'un changement en ce sens que la protection du paysage se voit attribuer plus de poids dans le processus de décision politique.

Si nous admettons que dans la vie quotidienne et dans nos démarches politiques, tout ce qui peut se faire n'est pas nécessairement souhaitable, et que l'argent n'est pas la mesure de toute chose, alors, une condition importante se trouve remplie pour que l'environnement et le paysage de notre pays gardent leur valeur et demeurent dignes d'être défendus. C'est à cette idée qu'était consacré un exposé de Madame Eva Segmüller, membre du Conseil de fondation et conseillère nationale, prononcé à l'occasion de la réunion annuelle de la FSPAP. "Armée et protection du paysage, conflits et possibilités de solutions". Cette manifestation a eu lieu dans le Sernftal en présence du conseiller fédéral J.-P. Delamuraz. Il s'agissait là aussi de montrer que, dans de nombreux cas, on peut et on doit trouver un compromis entre différents intérêts, mais que la solution peut aussi consister parfois en une renonciation à la réalisation d'un projet. Cette renonciation est de mise chaque fois que l'intérêt national à la sauvegarde d'un paysage précieux et irremplaçable est prédominant. C'est faire allusion aussi au problème non encore résolu de la péréquation économique: la FSPAP compte poursuivre ses efforts à ce sujet en collaboration avec des organisations dont les objectifs sont apparentés aux siens.